

Unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine  
de l'Isère

Grenoble, le 19/12/2024

Affaire suivie par :  
Cynthia Le Renard  
Technicienne des bâtiments de France  
cynthia.le-renard@culture.gouv.f

Objet : Avis avant enquête publique du projet de  
périmètre délimité des abords (PDA) du Monument  
Historique Inscrit.

Monsieur le Maire,

Par courriel du 18/12/2024, vous m'avez transmis une proposition de projet de PDA pour le l'Abbaye des Ayes dans sa totalité Inscrite au titre des Monuments Historiques par arrêté du 17/07/1990.

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme de votre commune arrêté en date du 04/06/2021, ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du conseil municipal par délibération du 04/07/2024.

Conformément à la procédure précisée dans les articles R.132-2 du code de l'urbanisme et L.621-30 et R.621-93 du code du patrimoine, je vous fais part de mon **avis favorable** sur ce projet.

En application de l'article R.621-93 du code du patrimoine, le projet de PDA sera soumis à enquête publique unique sur le projet de PLU et de PDA incluant la consultation des propriétaires ou de l'affectataire domanial du monument historique par le commissaire enquêteur.

Monsieur Philippe LORIMIER  
Maire de Crolles  
1, place de la mairie  
38 920 CROLLES

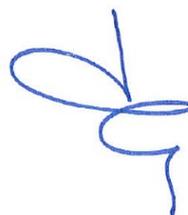
La suite de la procédure est précisée dans le document annexe intitulé « Procédure de création ou de modification via procédure document d'urbanisme du Ministère de la culture ».

Mes services sont à votre disposition pour vous accompagner sur les prochaines étapes de la procédure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

L'architecte des bâtiments de France,  
cheffe de l'unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine de l'Isère

Marie DASTARAC



copie :

- préfet de Région
- DDT : SASE/SANO
- DRAC : PAP

PJ :

- rapport et cartographie PDA
- le logigramme de la procédure PDA via modification document d'urbanisme de l'administration centrale du Ministère de la Culture